



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ (450) 755-4782
☎ (450) 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

QU' :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare le lundi 4 mai 2015 à 19 h 30 au 850 rue Principale à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure numéro 2015-108

Désignation :

990-994, route 343

Partie du lot 182, cadastre de la Paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare

Nature et effets :

La demande porte sur l'acceptation de la marge avant du bâtiment principal projeté à 4,19 mètres, alors que le règlement de zonage 390-1991 stipule une marge avant de 7,6 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE CE 17^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2015.

Line Laporte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussignée, Line Laporte, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit heures et seize heures, le 17^e jour du mois d'avril deux mille quinze.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois d'avril deux mille quinze.

Line Laporte
Directrice générale et secrétaire-trésorière